

Monsieur Bernard Cazeneuve  
Premier ministre

Paris, le 18 janvier 2017

Monsieur le Premier ministre, *et cher Bernard,*

Nous sommes heureux de vous accueillir en Loir-et-Cher demain.

Comme vous le savez, ce département a été lourdement impacté par les inondations de juin dernier.

A l'occasion de votre visite, je vous serais reconnaissant de nous apporter une première réponse sur les questions en suspens quant aux suites de ces inondations :

1/ Quand les subventions de l'État pour indemniser les communes, communautés de communes et départements seront-elles définies et rendues publiques ? En effet, depuis le travail très intense des collectivités territoriales et des services de l'État dans chaque département l'été dernier pour boucler les dossiers de demande d'indemnisation, 6 mois se sont écoulés sans que puisse être apportée une réponse définitive sur le montant de subventions qui sera accordé à chaque Préfet, sur le calendrier de cette attribution et sur les conditions de répartition de cette aide départementale entre les très nombreuses victimes.

Ce long délai compromet d'une part le bouclage financier et la réalisation des opérations de restauration, et d'autre part bloque les décisions d'attribution de subventions d'autres financeurs comme par exemple dans ma région le Conseil régional Centre - Val-de-Loire. Au moment où les collectivités préparent leur budget pour 2017, il devient véritablement urgent de pouvoir connaître la réponse que pour chaque opération l'État pourra apporter dans les budgets 2017 des collectivités pour surmonter les lourds préjudices de l'inondation de juin dernier.

2/ Comment pourra être prise en compte pour le calcul de la taxe d'habitation 2016, et éventuellement 2017, la situation très exceptionnelle des occupants qui ne peuvent utiliser leur logement pendant un certain nombre de mois et qui seront cependant, si aucune décision corrective n'est prise, dans l'obligation de payer une taxe d'habitation calculée pour l'occupation pleine de ces locaux ? Cette question vaut aussi pour la taxe foncière.

Je vous remercie sincèrement à l'avance des réponses que vous pourriez nous apporter à l'occasion de votre visite en Loir-et-Cher.

Bien cordialement,

*Bien à toi.*



Patrice Martin-Lalande

*copie à Messieurs  
Bruno Le Roux, Ministre de l'intérieur  
Michel Sapin, Ministres des finances et des comptes publics*